



Jacky Viltart

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis plusieurs années, la Ville accorde une importance particulière aux repas qui sont servis dans les cantines scolaires avec un double objectif : le mieux manger pour nos enfants et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour un restaurant d'une école primaire de 200 élèves, les récentes statistiques indiquent que le gaspillage représente en moyenne, sur une année, 3 à 4 tonnes, soit l'équivalent de 13 800 repas gaspillés, pour un coût moyen de 20 000 €. Au Blanc-Mesnil, un récent comptage montre que, chaque mois, plus de 106 kg de nourriture sont gaspillés par école. Une donnée inférieure à la moyenne nationale, mais qui nous amène néanmoins chaque jour à travailler, en lien avec le Sivuresc (l'organisme en charge de la production des repas), à améliorer la qualité des produits fournis, toujours dans le souci de préserver l'équilibre alimentaire de nos enfants. Des repas qualitatifs et bio pour un tarif bien en dessous des villes voisines. Au-delà du travail quotidien sur la qualité des repas, nous avons également mis en place le « réservé-payé ». Un système qui demande aux familles de prévenir, 5 jours à l'avance, de l'absence de leur enfant sous peine que le repas soit comptabilisé (hors justificatif médical) puisqu'il est déjà commandé par le Sivuresc.

Ce dispositif nécessite, nous en sommes conscients, de l'organisation de la part des familles, mais il est ô combien important dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, dans le cadre de la fin de la collaboration entre la Ville et le Sivuresc, nous étudions aujourd'hui de nouvelles solutions pour réduire le délai de 5 à 3 jours.

Une démarche active et collective dans laquelle chaque acteur doit s'impliquer, pour réduire notre impact sur l'environnement.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD) VA FERMER ! Ainsi en a décidé la municipalité.

Un véritable scandale alors que la MJD assure une présence judiciaire de proximité et concoure à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits avec pour principal but de rapprocher la justice quotidienne des citoyens qui y ont difficilement accès. L'accueil est gratuit, anonyme et confidentiel. Délégué du procureur de la République, avocats, conciliateurs de justice, défenseur des droits, permanences juridiques et associatives dans les domaines du travail, du logement... autant de services, dont nous pouvons tous avoir besoin un jour, vont quitter notre ville. Des centaines de blanc-mesnilois-es ont déjà bénéficié de conseils, d'orientations, de solutions aux problèmes qui empoisonnent leurs vies, justifiant la grande utilité de la MJD.

Après les fermetures du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, de la bourse du travail, des missions municipales « droits des femmes » et « aide à la parentalité », la suppression de nombreuses assistantes sociales... la Droite municipale continue son travail de sape des services publics qui sont si importants, particulièrement dans les villes populaires.

Une décision de plus prise sans concertation au mépris de l'intérêt général et qui oblige à se rendre désormais dans des villes voisines. « Faire valoir ses droits est essentiel » dit le site internet de la ville, ou quand le cynisme s'ajoute à l'injustice.

contact : [bmavenir@gmail.com](mailto:bmavenir@gmail.com)

Conformément à la loi, les propos tenus dans cette tribune, où s'expriment les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs. Pour une lecture facilitée et par respect d'une stricte égalité, chaque tribune est limitée à 1 500 signes.